

## LE GARAGE À MUSIQUE DU DR JULIEN : Pour orchestrer ta vie !



En pédiatrie sociale, il n'y a rien d'ordinaire! Que ce soit la trajectoire de vie des enfants qui participent aux activités offertes par les centres de pédiatrie sociale associés au Dr Gilles Julien, leur milieu familial et environnemental, le dévouement constant des intervenants et des nombreux bénévoles qui partagent leur temps et leur savoir, la grande générosité des gens d'affaires et des membres de la communauté qui appuient cette pratique, absolument tout sort de l'ordinaire. Outil de la pédiatrie sociale, le *Garage à musique* ne fait pas exception.

L'ordre du jour des intervenants en pédiatrie sociale est universel, étant énoncé dans la *Convention relative aux droits de l'enfant* (Convention) que le Canada a ratifiée en décembre 1991. Ainsi, tant la manière de faire que les actions et les services favorisent le respect des droits fondamentaux des enfants issus d'un milieu vulnérable.

On s'interroge. Les troubles respiratoires de l'enfant, par exemple, sont-ils liés à une naissance prématurée ou difficile, à un logement insalubre, à la présence de fumeurs, à un état d'anxiété découlant de stress causé par l'état financier précaire de ses parents, à un attachement insécure? L'enfant est-il outillé pour s'adapter au milieu scolaire? Les ressources pour l'accompagner sont-elles surchargées, inexistantes ou inadaptées à l'ensemble de ses besoins? Ces causes sont associées à un droit fondamental de l'enfant.

En pédiatrie sociale, le diagnostic complet de l'état de santé de l'enfant permet de mettre en place, même avant la fin de la première consultation, des actions, parfois très simples, pour accompagner l'enfant sur une trajectoire de vie plus saine. Quand la médecine favorise l'intégration sociale et l'équité, les enfants issus d'un milieu vulnérable ont beaucoup plus de chance de naître et de grandir en santé, et de voir leurs droits fondamentaux respectés. La réussite scolaire n'est plus théorique : elle devient plus accessible et réelle.

Cette manière de soigner les enfants et de répondre à leurs besoins fondamentaux exige de bâtir des partenariats solides avec les personnes significatives pour l'enfant. L'alliance entre la pédiatrie sociale et le droit ouvre la porte sur des actions encore plus puissantes pour favoriser le respect des droits des enfants. Pour la clientèle, ce partenariat se traduit en un accès plus rapide à des conseillers juridiques sensibilisés à la pratique de la pédiatrie sociale en communauté, ainsi qu'à des outils comme la médiation et le *Cercle de l'enfant* pour contribuer à la mobilisation de l'enfant et de son milieu, au partage du pouvoir décisionnel et à la résolution des différends qui nuisent au développement d'un enfant. Pour étendre les actions de la pédiatrie sociale à un plus grand nombre d'enfants et de jeunes (2 à 20 ans) du quartier, ce partenariat permet aussi de développer des projets à grande échelle, comme le *Garage à musique*.

Le *Garage à musique* existe déjà sous différentes formes entre les murs du centre de pédiatrie sociale du quartier Hochelaga-Maisonneuve (Assistance d'enfants en difficulté, AED). On y retrouve des initiatives qui ont inspiré le développement du *Garage à musique*, soit : l'accès à l'école et les ateliers de musique.

### **Accès à l'école**

Dans les quartiers vulnérables comme Hochelaga-Maisonneuve, un enfant sur trois n'est pas prêt pour une entrée scolaire réussie. Cela signifie qu'à l'âge de 4 ans, l'enfant n'est pas outillé pour socialiser, pour apprendre et pour amorcer un processus de réussite et de persévérance scolaire. Sur le plan des droits humains, c'est inacceptable, surtout lorsque des études provenant du milieu médical démontrent, depuis fort longtemps, que le cerveau des enfants qui ne sont pas stimulés dès la naissance est plus petit et moins actif. Les conséquences tragiques pour ces enfants se trouvent dans le manque d'inhibition (trouble de comportement), le manque de concentration et les difficultés d'apprentissage. Ainsi, dans les centres de pédiatrie sociale, on ne parle pas vraiment de décrochage scolaire ou de persévérance scolaire, mais plutôt de l'accès réel au droit à l'éducation, au droit de pouvoir s'épanouir, tout simplement! On s'intéresse à la valorisation de l'éducation par le milieu naturel de l'enfant. On s'éloigne du concept de la « prise en charge » pour faire place à l'accompagnement, à la responsabilisation, au partage du pouvoir (empowerment) avec les parents, la famille, et à la reconnaissance des différences culturelles, même dans une même communauté soi-disant « de souche ».

Pour que les enfants puissent avoir une entrée scolaire réussie, la Fondation du Dr Julien et les écoles primaires du quartier Côte-des-Neiges ont mis sur pied un projet pilote du nom d'**Accès à l'école** en 2007. Financé sur trois ans en partie par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le projet permet aujourd'hui à une vingtaine d'écoles primaires des quartiers Côte-des-Neiges et Hochelaga-Maisonneuve d'ouvrir leurs portes au mois d'août pour y accueillir des enfants de 4 ans, des intervenants en pédiatrie sociale et des bénévoles. Ce programme souple et en lien avec la communauté a déjà démontré que le dépistage précoce des troubles d'apprentissage ou d'adaptation, jumelé à un plan de services cohérents, augmente de manière assez impressionnante les chances de réussite. Reste maintenant à trouver une source de financement pour non seulement poursuivre cette initiative, mais aussi pour l'intégrer dans toutes les écoles primaires des milieux plus vulnérables.

### **La musique**

Autrefois, dans la plupart des maisons, on trouvait un piano installé quelque part, le long d'un mur ou d'une descente d'escalier. Le centre de pédiatrie sociale étant organisé comme une maison, il était naturel que cet instrument y soit introduit. C'était le début d'une belle aventure! Ce piano attire un bénévole qui offre des cours aux enfants quelques jours par mois. Puis un guitariste souhaite accompagner quelques enfants, incitant même un magasin à offrir des guitares à un tarif réduit. Compte tenu de l'impact de la musique sur ces enfants, la Fondation du Dr Julien pousse l'expérience plus loin avec le projet pilote du *Garage à musique*. Au printemps 2009, elle obtient le financement de Telus Canada, de la Société générale (banque

française) et de Gaz Métro. Se joignent alors sans hésitation, Louis Bellemare de l'école de percussions Samajam, Gérald Bélanger, directeur de l'école Saint-Nom-de-Jésus, et son équipe d'enseignants. Une seule condition s'impose : tous les 216 élèves de l'école doivent avoir l'opportunité de recevoir des cours de djembé (tamtam africain), qu'ils aient ou non des troubles de comportement ou d'apprentissage, qu'ils soient ou non dans des classes spéciales.

Pendant près de deux mois, des groupes d'environ 80 enfants se rendent à pied avec leur enseignant à l'école de percussion *Samajam* pour participer à des cours hebdomadaires de 45 minutes. Selon le directeur de l'école St-Nom-de-Jésus, Gérald Bélanger, « l'atmosphère a rapidement changé dans toute l'école. Tout le monde s'est mobilisé, autant les élèves que les enseignants. » En juin 2009, avec la complicité de Richard Aubry, directeur par intérim du Centre communautaire, sportif et culturel de l'Est (CCSE), le premier concert des enfants a lieu devant une assemblée de parents tous très fiers de leur enfant.

Stimulée par l'intérêt marqué des élèves et du personnel de l'école St-Nom-de-Jésus, la Fondation du Dr Julien poursuit l'expérience avec l'aide financière de la *Fondation Simple Plan*, du maestro Kent Nagano en collaboration avec *Loto-Québec*, et de la *Société générale* (banque française). Cette fois, et toujours avec la collaboration de l'école de percussions *Samajam*, la pratique collective de la musique se déroulent pendant toute l'année scolaire. Une douzaine d'enfants fréquentant régulièrement le Centre de pédiatrie sociale se joignent aussi à cette activité.

Le *Garage à musique* suscite l'intérêt d'un nombre croissant de partenaires. En octobre 2009, plus de 500 enfants des écoles primaires associées aux deux centres de pédiatrie sociale du Dr Julien ont l'opportunité d'assister à leur premier concert classique dans le cadre des *matinées jeunesse* de l'*Orchestre symphonique de Montréal*, gracieuseté de la *Fondation Nussia et André Aisenstadt*. En mars 2010, la *Fondation Lucie et André Chagnon* donne l'occasion à une cinquantaine d'enfants d'assister au concert *L'Odyssée dans l'espace*, également dans le cadre des *matinées jeunesse* de l'*Orchestre symphonique de Montréal*. Monsieur Bélanger explique que le *Garage à musique* offre « une occasion privilégiée pour les élèves d'avoir accès à l'apprentissage de la musique, de favoriser l'ouverture aux arts et à la culture, et aussi de contribuer au développement de la dimension artistique chez l'enfant ». De plus, plusieurs autres ensembles instrumentaux veulent contribuer au succès du *Garage à musique*, en multipliant les projets éducatifs et culturels dans le quartier.

### **Trois volets indissociables du Garage à musique**

En intégrant à la pédiatrie sociale le volet de l'accompagnement scolaire adapté et celui de la pratique collective de la musique à l'instar du *Système national d'orchestres pour les enfants et les jeunes du Venezuela*, le *Garage à musique* permet de compléter la mission de la Fondation du Dr Julien. Il favorise la création d'un milieu de vie riche en opportunités pour que les enfants et les jeunes du quartier puissent s'épanouir sur tous les plans.

Sur le plan de la réussite scolaire, la pratique collective de la musique a la caractéristique de stimuler la motricité fine de l'enfant, sa concentration, sa capacité d'écoute et de mémorisation, sans oublier sa socialisation, sa responsabilisation et d'autres aspects de sa personnalité. Ainsi, les enfants et les jeunes du quartier sont mieux outillés pour réussir. Rappelons que depuis 1988, plus de 250,000 enfants et jeunes des milieux défavorisés de ce pays ont accès à de meilleures conditions de vie par le biais de la pratique collective de la musique. L'État s'y est engagé en subventionnant le programme à la grandeur du pays. Aujourd'hui, cette initiative de maestro Antonio Abreu est reproduite dans plusieurs autres pays.

La combinaison de l'accompagnement scolaire adapté, du suivi en pédiatrie sociale et de la pratique collective de la musique est assurément gagnante. Avec ces trois volets, le *Garage à musique* permet d'agir de façon préventive, en éliminant les facteurs de risques associés aux abus, à la négligence et à l'exclusion; il favorise de meilleurs résultats et le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu scolaire par un accompagnement adapté, individuel et collectif; et il contribue à réduire la criminalité juvénile et l'adhésion aux gangs de rue (organisées ou non), en développant les compétences personnelles et sociales. « C'est un modèle pédagogique prometteur qui stimule le développement cognitif et la motivation d'apprendre des enfants issus de milieux défavorisés », soutient le Dr Julien.

### **Des partenaires sérieux et engagés**

Le *Garage à musique* bénéficie des liens déjà établis entre le Centre de pédiatrie sociale et les enfants, les familles, les membres de la communauté, les écoles primaires, les groupes communautaires, les services de police communautaire, les centres jeunesse, les artistes professionnels et amateurs, les gens d'affaires, l'école de percussions *Samajam*, le centre communautaire, sportif et culturel de l'Est (C.C.S.E.), la Maison de la Culture, Rayside Architectes, le cabinet d'avocats Borden Ladner Gervais S.R.L., S.E.N.C.R.L, la Ville de Montréal et les organismes spécialisés du milieu comme *CyberCap*.

Depuis septembre 2009, la *Fondation Simple Plan* parraine officiellement le *Garage à musique*. La *Fondation Passion-Compassion* accepte de lever des fonds auprès de ses membres pour appuyer cette initiative. Différents orchestres symphoniques et ensembles instrumentaux s'intéressent à cette initiative. De jeunes entrepreneurs comme *Succès scolaire* veulent aussi participer au succès du *Garage à musique*.

Sur le plan des opérations, le *Centre national de prévention du crime (CNPC)*, qui relève de Sécurité publique Canada, a classé l'initiative parmi les rares projets novateurs et prometteurs que le Centre accepte de subventionner et d'évaluer sur cinq (5) ans. Le résultat de ces études aura le potentiel d'aider à reproduire le modèle et l'approche de la pédiatrie sociale en communauté à travers le Québec et le Canada.

La Ville de Montréal et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ont participé au projet en transférant l'édifice Ovila-Pelletier à la Fondation du Dr Julien pour une durée de 30 ans. Dès que les fonds seront recueillis, l'édifice pourra être rénové. Afin d'y accueillir de manière

sécuritaire les enfants et les jeunes du quartier Hochelaga-Maisonneuve, et leur offrir un lieu pour y pratiquer la musique dans un ensemble de leur choix, plus de 600,000\$ sont requis. Le cabinet *Borden Ladner Gervais* a déjà fait sa part en permettant à ses avocats chevronnés de travailler sur une base *pro bono* pour faciliter le transfert de l'édifice de concert avec Me André Comeau de la Fondation Simple Plan. Power Corporation du Canada est maintenant prêt à investir sa part et lance le défi à d'autres entrepreneurs pour qu'ils se joignent à l'effort afin que le Garage à musique puisse enfin ouvrir ses portes vers sur une communauté en santé.



L'édifice Ovila-Pelletier transféré par la Ville de Montréal. Photo : Ron Rayside Architectes

**Dates à retenir :**

10 juin 2010 : Concert-bénéfice par l'*Ensemble instrumental Appassionata* au profit du *Garage à musique* à l'Église Très-Saint-Rédempteur (coin Adam et Aylwin). Coût : 100\$ (émission d'un reçu de 75\$); Admission générale (25\$).

Pour faire un don : Fondation du Dr Julien  
4765, rue Ste-Catherine Est  
Montréal, QC, H1V 1Z5  
Téléphone : 514-527-3777  
[www.fondationdrjulien.org](http://www.fondationdrjulien.org)  
(spécifiez que votre don est destiné au Garage à musique)